Cahiers Africains de Rhétorique

ISSN 2790-6108 | E-ISSN 2790-6116

AVIS DE LICENCE / LICENCE NOTICE

Version accompagnée de cet avis : 3 octobre 2026

CC BY-NC-ND 4.0

Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification

Avec l'autorisation déclarée par la revue au nom des titulaires des droits, cette version est proposée sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International.

Vous pouvez partager le document, sans usage commercial, en citant les auteurs et la revue, en indiquant la source et en fournissant un lien vers la licence. Cette licence ne permet pas de diffuser une version modifiée du document.

Les autorisations valablement accordées lors des diffusions antérieures, notamment sous CC BY-NC 4.0, restent applicables et ne sont pas retirées par cet avis. Les mentions antérieures figurant dans les pages originales ci-après sont conservées à titre historique.

Les auteurs conservent leurs droits. Le contenu scientifique et la pagination des pages originales sont intégralement préservés.

ENGLISH

With the journal's stated authorization from the rights holders, this version is offered under CC BY-NC-ND 4.0. You may share it for noncommercial purposes, crediting the authors and journal and linking to the licence. Distribution of modified versions is not permitted under this licence.

Permissions already validly granted for earlier distributions, including under CC BY-NC 4.0, remain in force. This notice does not revoke them. Earlier licence statements in the following original pages are retained as historical information. The original scientific content and printed pagination are preserved.

Texte de la licence / Licence terms

https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.313-325

La parole, une mine d'oralité vivante chez Maurice Bandaman

Rokiatou Bamba[1]
Assistant- chercheur Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
brokyatou@hotmail.com
https://orcid.org/0009-0002-9002-6724

Reçu : 03/07/2025, Accepté : 12/11/2025, Publié : 30/12/2025
Financement : Aucun financement n'a été reçu pour la réalisation de cette étude.
Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.
Anti-plagiat : cet article a un taux de 3 % vérifié par **Plagiarism Chercher X.**

Résumé : Composante essentielle du langage, la parole constitue, chez des auteurs africains libérés des carcans normés du Français de France, un outil puissamment personnalisé et vivant. De fait, elle s'avère plurielle et multi fonctionnelle avec une force agissante qui cache mal les sentiments des acteurs de la communication au verbe haut, dans une visée persuasive. A travers le corpus constitué des œuvres de Maurice Bandaman intitulées *Le Fils de la Femme-mâle* (1993), *La Bible et le fusil* (1996), cette étude a pour objectif de mettre en exergue les ancrages de l'usage particulier de la parole chez un Africain pétri de tradition orale. Fort de cet héritage culturel, il la manie si bien qu'il réussit à la faire sourdre même en mode silencieux. Traiter efficacement ledit thème correspondrait à répondre à la question suivante : comment malgré la transcription, l'auteur module-t-il sa parole multilingue pour satisfaire à un enjeu à la fois expressif, esthétique et idéologique ? En réponse, sera révélée la classification d'une panoplie de paroles de différents genres avec une propension à l'esthétique. Cette option consiste à séduire en disant dans un art vivant, épanoui et passionnément rythmé. En outre, des propos sont lourds d'implicite et de symboles. Par un exercice d'analyse et d'interprétation, seront convoquées des théories normatives et descriptives de la linguistique française. Cette base dont le matériau est servi par la théorie descriptive permettra d'évaluer la langue telle qu'utilisée par cet écrivain autour des trois (3) piliers suivants: les généralités sur les paroles et leur transcription, en premier, l'analyse et la taxonomie de la parole transcrite dans quelques occurrences types extraites de deux (2) œuvres de Maurice Bandaman, en second, les fondements et les projections de la parole transcrite dans le roman bandamanien, enfin.

Mots-clés : Parole , Langage, Libéré, Oralité , Esthétique

[1] **Comment citer cet article :** Bamba R., (2025), « La parole, une mine d'oralité vivante chez Maurice Bandaman », Cahiers Africains de Rhétorique, Vol 4, n°2, pp.313-325

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.313-325

Speech , a mine of living orality in Maurice Bandaman

Abstract: As an essential component of language, speech is, for African authors freed from the standardized constraints of French from France, a powerfully personalized and living tool. Indeed, it proves to be plural and multifunctional, with an active force that barely conceals the emotions of the communicators who speak boldly, with a persuasive aim. Through the corpus of works by Maurice Bandaman titled *Le Fils de la Femme-mâle* (1993) and *La Bible et le fusil* (1996), this study aims to highlight the foundations of a particular use of speech by an African deeply rooted in oral tradition. Drawing strength from this cultural heritage, he handles it so skillfully that he manages to make it resonate even in silent mode. Effectively addressing this theme means answering the following question: how does the author, despite transcription, modulate his multilingual speech to meet expressive, aesthetic, and ideological demands? In response, a classification of a variety of speech types with an aesthetic inclination will be revealed. This approach consists in seducing through a living, rich, and passionately rhythmic art of expression. Furthermore, the discourse is laden with implicit meanings and symbols. Through an exercise in analysis and interpretation, normative and descriptive theories of French linguistics will be employed. This framework, supported by descriptive theory, will allow for an evaluation of the language as used by this writer around the following three pillars: General considerations on speech, African speech, and their transcription; Analysis and taxonomy of transcribed speech in selected excerpts from the two works by Maurice Bandaman; The foundations and projections of transcribed speech in Bandaman's novels.

Keywords: Speech, Language, Liberated, Orality, Esthetics

Introduction

La parole, en langue française comme en toute langue, est un moyen d'expression de la pensée. On dit qu'elle se réfère à la faculté de communiquer par le langage articulé. Elle se fait à partir de signes vocaux, et sous la plume d'écrivains, elle est transcrite ou retranscrite. Cependant, chez les auteurs africains, elle charrie des spécificités dont le point d'ancrage réside dans les libertés prises vis-à-vis des carcans normés du Français de France. Elle devient, ainsi, un outil puissamment personnalisé et vivant, et se caractérise par sa pluralité et sa multifonctionnalité. Elle projette la persuasion comme perspective, invitant les récepteurs à s'imprégner du message qu'elle véhicule et/ou à l'intégrer. Cette visée sera analysée à travers le corpus constitué d'occurrences typiques extraites des œuvres de Maurice Bandaman intitulées *Le Fils de la Femme-mâle* (1993), *La Bible et le fusil* (1996). L'objectif qui sous-tend cette analyse est de mettre en exergue les ancrages de l'usage particulier de la parole chez un écrivain Africain biberonné à la tradition orale et à la culture qu'elle véhicule ou entraîne avec son cortège de rythmes. Comment l'écrivain africain, à cheval entre sa langue maternelle et la langue française, module-t-il, à l'écrit, la parole pour satisfaire à un enjeu à la fois expressif, esthétique et idéologique ? Comment livre-t-il son âme africaine par cet outil langagier ? En quoi matérialise-t-il la force de cet art vivant libéré ? Quel intérêt la parole présente-t-elle ?

C'est à un exercice d'analyse et d'interprétation qu'appellent ces questions. Cet exercice se fera à partir des théories normatives et descriptives de la linguistique française. La théorie normative dite encore prescriptive a pour objet la manière dont on devrait parler ou écrire. Cette base permettra d'évaluer la langue telle qu'utilisée par cet écrivain et dont le matériau est servi par la théorie descriptive.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.313-325

L'exploration des formes hybrides du langage sous la plume de Bandaman cherchera à comprendre le rôle de la parole dans la construction du sens, d'analyser les choix grammaticaux et de mettre en exergue les dimensions orale, identitaire et culturelle de la parole écrite. Cela dit, chez Bandaman, la langue est utilisée pour exprimer les idées, l'identité et la culture.

Il s'agira, de confirmer ou non, ce point de vue, en investissant les points suivants : 1)Généralités sur la parole, sur la parole africaine et sur leur transcription ; 2) Analyse et taxonomie de la parole transcrite dans quelques occurrences types extraites de deux œuvres de Maurice Bandaman et 3) Fondements et projections de la parole transcrite dans le roman bandamanien

1. Généralités sur la parole, sur la parole africaine et sur leur transcription

1.1. Généralités sur la parole et sa transcription

La parole, « acte individuel » pour Saussure, est « un phénomène physique et concret qui peut être analysé » alliant « créativité libre, fantaisiste, sans règles » (J.Dubois et alii, 2012, p.212).Cette particularité de spontanéité se voit exacerbée par l'intérieur du locuteur qui la rend exploitable à tout point de vue, conformément aux propos suivants du philosophe Cordenoy : « Dans la parole, il y a toujours deux choses, savoir la formation de la voix, qui ne peut venir que du corps et la signification ou l'idée qu'on y joint, qui ne peut être que de la part de l'âme » (G. Cordenoy,1968, p198). Concernée par l'être humain tout entier, elle fait vibrer et se sublime lors de son transfert sur papier. En effet, cette transcription qui consiste à « faire correspondre terme à terme les unités discrètes de la langue parlée et des unités graphiques. » (J.Dubois et alii, 2012,p.198) revivifie l'œuvre littéraire qui en ressort valorisée.

1.2 . Généralités sur la parole africaine et sa transcription

La parole relève de la tradition orale et caractérise la civilisation africaine ancienne puisque, par principe, elle « apparaît comme une véritable modalité de civilisation par laquelle certaines sociétés tentent d'assurer la pérennité d'un patrimoine verbal sociétés tentent d'assurer la pérennité d'un patrimoine verbal, ressenti comme un élément essentiel de ce qui fonde leur conscience identitaire et leur cohésion communautaire.», (J.Dérive, 2008,p.17). Sous ces cieux, elle est multiforme, vivante et signifiante, même quand elle s'absente volontairement.

2. Analyse et taxonomie de la parole transcrite dans quelques occurrences types extraites de quatre œuvres de Maurice Bandaman

La parole chez Maurice Bandaman, comme la parole africaine dans laquelle elle est totalement immergée, est librement personnalisé et multifonctionnel. Dans ce contexte, la parole s'installe en situation de communication comme moyen incontournable d'échange, qu'elle soit exprimée ou qu'elle soit tue ; qu'elle soit haute ou qu'elle soit basse ; qu'elle soit imagée ou non…Mais toujours, cette parole recherche à rapporter de près en près le réel décrit ou narré en restant adossé aux (voire en puisant dans) habitudes culturellement marquées notamment à l'oral, à l'oralité, comme pour conserver le caractère conversationnel du discours ou du récit, dans la bouche des interlocuteurs. Ce sont des indicateurs d'identité remarquable qui forge une taxonomie de la parole.

2. 1. Analyse de parole transcrite chez Bandaman

L'analyse de la parole transcrite chez Bandaman est une opportunité dans laquelle nous nous investissons pour mettre en exergue les indices de ladite parole chez le romancier. Il convient de savoir que Bandaman ne manque aucune occasion, dans ses œuvres, de promouvoir et l'oralité, et la culture, par le truchement d'éléments linguistiques ou non linguistiques qu'il littéralise. Les indices principaux dont recèle son écriture sont : le narrateur-conteur intradiégétique ; les formules orales et

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.313-325

les interpellations ; les genres oraux ; les figures du rythme et de la mélodie ; l'inclusion des langues locales dans la langue française, etc.

2. 1.1. La présence du « Je » et l'intonation expressive

Dans les romans de Maurice Bandaman, on remarque qu'il y a abondance de l'emploi du pronom personnel « Je », indiquant la présence quasi permanente du narrateur dans le récit. Cette pratique rappelle celle du narrateur-conteur. Le « Je » se conforte de l'intonation expressive dont témoignent, à l'écrit, les exclamations, les interrogations, les interpellations, etc.

Exemples :

1. Pronom personnel : … « la tchatche- là », **moi**, **je** suis pas dedans ; (M.Bandaman,1996, p.33)
   La locutrice est doublement représentée par la première personne du singulier sous la forme du pronom personnel accentué « moi » et du pronom personnel sujet « je ».
2. Exclamation : Il bouge ! En moi, l'enfant bouge ! Lève-toi ! Lève-toi, Awlimba et assiste à la naissance de ton enfant !(M.Bandaman,1993, p.37)
   Nous assistons à une série de propositions indépendantes de type exclamatif exprimant les émotions de la locutrice en grossesse et qui croyait en début de travail.
3. Interrogation : « Dites, vous êtes Française ou Arabe ?...Hein ?...Arabe ?...Comment ?Comment ça ? Vous, un Africain ? »(La Bible, p.124)
   Le nouveau Père de la Nation montre son incompréhension ainsi, devant une question posée par une journaliste concernant le conflit israélo-arabe dans cette nouvelle république, pendant une conférence de presse. Cette dernière suscite de la curiosité chez lui, sur les origines de cette dernière.
4. Interpellation : « Maman !Maman, où es-tu ? »
   La petite fille se sentant en danger avec ce tonton inconnu dans un espace lugubre fait appel à sa mère pour la sauver.(Idem, p.111)

Cela dit, Bandaman fait porter à sa parole transcrite, une forte d'émotion, à peine voilée. Ce marquage émotionnel est rendu perceptible dans l'apparition d'onomatopées et d'interjections ; onomatopées et interjections des fois bien africaines, parfois directement importées de la langue dialectale dans la langue française.

Exemples :

1. Onomatopée : « …jaaak ! gbugbla ! gbugbla ! gbugbla ! » (Idem, p.115)
   Ces unités lexicales créées respectivement « par imitation de bruits naturels » (J.Dubois,2012, p.212). La première « Jaak » reproduit le bruit produit par la hache tenue par le bourreau sectionnant violemment la tête de Raïssa, sur recommandation du féticheur ; puis, du bruit des derniers soubresauts du corps de la fillette sauvagement mutilé.
2. Interjection :-*O! belle fille dont le nom est une fleur.*(Le Fils,p.110)

Ce phonème, dépourvu de contenu sémantique est plus qu'un mot transcrivant la forte émotion, vit et parle. En réalité, *« O »* exprime la profonde admiration de l'auteur qui se trouve fortement ému face à une personne remarquable.
En bref, la parole est bien loin d'un fleuve tranquille. Le ton qui l'accompagne monte ou descend au gré de l'intérieur de l'énonciateur.

2 .1. 2 . Un oralisme toujours présent

La parole transcrite chez Bandaman ne semble pas vouloir refuser l'héritage que lui a légué la tradition orale de chez lui. Ce qui, d'ailleurs, est le fondement de son esthétique littéraire. De fait, de ce vivier prend source son imaginaire. Les quelques éléments de cet oralisme rapportés ci-haut offrent une longue liste des possibilités que manipule le romancier. On retiendra deux éléments : les proverbes et les procédés du rythme et de la mélodie.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.313-325

Les proverbes font partie des genres dits oraux ; ils sont, donc, dans la parole orale qui les dits ; et donc, dans la parole transcrite.

Exemples :

1. « Quand un lépreux se décide à livrer une bataille contre un bien.-portant, convaincs-toi qu'il a la main sur une pierre.»(Idem, p.58)

Cette parole empirique nous ressource tout en nous délectant de l'art oral avec sa tournure imagée, subtile mais chargée.

Des procédés du rythme, la part belle est faite à la répétition dans la parole transcrite bandamanienne.

2. : « Et si c'était aujourd'hui, à l'instant même où je vous parle, frères et sœurs, pauvres pécheurs, écrasés par l'angoisse et la peur de la mort, et si c'était aujourd'hui l'heure de vérité, l'heure du retour…(Le Fils, p.94)

Le premier élément répété est « et si c'était aujourd'hui ». Cette proposition subordonnée conditionnelle conjonctive introduite par la conjonction de coordination « et ». Le second est le groupe nominal « l'heure ».La reprise concerne des repères temporels et répond à un besoin de faire prendre conscience que les évocations religieuses supposées relever du futur peuvent faire irruption dans notre quotidien. Le prêtre martèle donc, ce qui lui est essentiel pour ses ouailles. La preuve, ce verbe péremptoire ne laisse pas Ahika et Moya indifférents.

D'ailleurs, la répétition rappelle la musicalité mais encore la rhapsodie incantatoire qui anime la parole lors des rituels, des joutes, des séances de contes…

3. : « O frère Assamoi !
Pour toi, nous dansons la danse des morts
Zouah !
Zouah !
Zouah !
Zouah-zoua !(M.Bandaman, 1993, P55)

La répétition de « zouah » lors de ce rituel improvisé après le suicide d'Assamoi pris en flagrant délit de pratiques maléfiques témoigne d'un martèlement fort bruyant de la douleur et de la colère ressentis, à la fois.

2. 1 .3. L'emploi des figures du rythme et de la mélodie, et la structure du texte

Le rythme s'impose comme l'affirme Delas en ces termes : « Mon rythme [c'est] la façon dont je m'approprie la langue pour en faire mon discours à moi. » (D.Delas,(1988, p.15) Les figures du rythme et de la mélodie créent une poéticité perceptible sur le plan descriptif. Mieux, ils participent, efficacement, de la compréhension du fonctionnement énonciatif en passant par la structuration des unités de sens. Dans ce cas, la répétition intempestive de « Zouah » commandé par la consonne sonore « z » fait vibrer les cordes vocales d'émotion ; et la régularité du phonème crée une harmonie qui se prête aux pas dédiés au confrère brutalement arraché.

2. 2. Taxonomie de la parole transcrite chez Bandaman

Sous sa plume, Bandaman manie la parole à sa guise. Il la conçoit multiforme en s'y impliquant, en s'en éloignant, en doublant son énonciation à l'acte, en la sacralisant

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.313-325

2.2.1 . La parole transcrite directe ou indirecte

L'auteur, au gré de son degré d'engagement, sert fidèlement les propos des personnages, sans intermédiaire, en général. D'autres fois, il ne se prive pas de les rapporter en tant que narrateur. La parole transcrite directe est la retranscription fidèle d'une parole prononcée, sa mise à l'écrit. Cette parole est immergée dans la pratique linguistique du discours rapporté. Sur le discours rapporté chez Maurice Bandaman, Yao Kouamé (2016, p.2) dit que « le DR est, avant tout, le produit d'une énonciation », Sur ce modèle, on peut dire que la parole transcrite directe est, avant tout, le produit de la transcription, c'est-à-dire la transcription de la parole qui est, par essence, audiophone, en texte écrit. Autrement dit, la parole transcrite directe, c'est reproduire (quasi-) fidèlement à l'écrit une parole dite, prononcée. Les indices de la parole orale et les indices de la transcription faisant foi.

Exemple :

> - Demande à mon beau- frère d'annoncer ce qu'il m'a vu faire ou entendu dire.
> - Eeeeeeeh! Akandan, Afonsou me charge de te demander de bien interroger tes yeux et tes oreilles car s'il y a des compagnons qui nous trompent et nous trahissent souvent, c'est bien nos yeux et nos oreilles

Ces échanges directs livrent au grand jour une polémique entre les deux (2) personnages en situation de communication. (Le Fils, p.58). La parole transcrite indirecte est une sorte de relais narratif de la parole. Chez Maurice Bandaman se présente lorsque, par exemple, le narrateur rapporte ce qu'un personnage a dit sans le nommer, à tout le moins directement ou nommément.

Exemple :

> Les organisateurs avaient dit qu'ils siffleraient dans des clairons, battraient des tams -tams pour donner à la marche le caractère d'une fête populaire. (M. Bandaman, 1996, p.165)

L'auteur rapporte, ici, les propos d'organisateurs d'une marche. Ils sont informés du projet imminent à exécuter de façon stratégique. Pour passer au style indirect, grammaticalement, les temps des verbes ont subi une transformation : le temps futur du discours direct est devenu conditionnel avec " siffleraient » et « battraient ».

2.2.2. La parole transcrite performative vs parole transcrite informative/ parole transmise

La parole émise peut être performative, informative ou simplement transmise. Dans la perspective bandamanienne, la parole que s'efforce de transcrire son écriture est celle qui constitue simultanément l'acte auquel elle se réfère. Autrement dit, « ce qui est dit, est, opère, engendre ou transforme ». Pour rappel le concept de « parole performative » est une création de J.L. Austin. Il a été développé par Judith Butler et désigne, désormais, une parole qui accomplit une action par le simple fait de l'énoncer. Il n'y a pas plus éloquent que le titre de son ouvrage *Quand dire, c'est faire,* paru pour la première fois aux Editions Seuil, à Paris en 1962.

Exemples :

> 1 - « Et puis le gouvernement avait interdit cette messe de requiem pour des raisons politiques. »(La Bible, p.135). Cette parole transcrite revêt une si grande importance pour le locuteur qu'il utilise le verbe performatif « interdire » qui réalise l'acte tout en l'énonçant. Il donne toute la force au prédicat, par ricochet, aux dires.
> Ce schéma s'oppose aux paroles transcrites dans une visée informative :
> 2 -Son Excellence, Monsieur le président de la République, nouveau Père de la Nation, nouveau commandeur et chef suprême des armées et de la marine, nouveau-chef fondateur du Parti iksain de démocratie nationale !

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.313-325

Tous ces groupes nominaux informent sur les différents titres dont le nouveau chef se réclame. La parole, ici, reste laudative.
Suit l'exercice contraire qui consiste à transmettre des propos et à dégager celui qui les prononce de toute responsabilité.
3 :-Akanda dit que ce n'est pas tout le village qu'il a vu ou entendu voler, violer,tuer ou commettre l'adultère (…)(Le Fils,p.58)

2. 2. 3.La parole transcrite sacrée et incantatoire

La parole chez Maurice Bandaman n'est pas que transcrite. Elle prend les traits d'une incantation qui cache peu son adossement au sacré des traditions africaines, au spirituel, au mystique, au religieux et au rituel qui accompagnent sa prononciation. C'est une parole qui est faite de formules rituelles qui se répètent dans un rythme qu'appelle l'objectif visé…

Exemple : Assazan hé !
Assazan, enfant de ma mère !
Je t'appelle, lève-toi et réponds-moi !
Assazan hé !
Enfant-unique-qui coûte -si-cher
Enfant-précieux-qu'aucune-fortune-ne-peut acheter
Assazan hé !
Je t'appelle O ! Assazan !
Quel oiseau t'a jeté loin de nous ?
Quel vent t'a déraciné ?
Toi-fromager-dont-les racines-n'ont-de limite-dans-le-sol !

Cette adresse à la dépouille mortelle relie bien l'auteur Africain au monde invisible. A ce rituel aux morts sont attribués des pouvoirs inédits de solutionner le mystère de la mort. Cette capacité inégalable de vaincre la mort fait triompher la vie par une résurrection. De ce qui précède, la parole constitue une source de vie manipulable et active qui répond à une certaine vision.

3. Fondements et projections de la parole transcrite dans le roman bandamanien

3. 1. Les fondements de la parole transcrite

Les fondements de la parole transcrite sont pluriels et multiformes. Chez Maurice Bandaman, on pourra retenir essentiellement l'oralisme et le patrimoine linguistique Akan ; et le métissage ou l'hybridation linguistique.

3. 1. 1. L'oralisme selon Maurice Bandaman

L'oralisme demeure une méthode destinée à enseigner la langue orale à des sourds. La parole, le cas échéant, s'allie à la notion qui lui est antithétique, à savoir le silence. A cet effet, le non-dit joue son rôle de facilitateur de la communication par l'observation de la bouche de l'orateur. Dans la pratique, le mot à prononcer est laissé en suspens après la prononciation de son radical. Libre à l'interlocuteur de deviner la suite matérialisée par les points de suspension.

Ensuite, ce choix langagier a une tendance libérale dans la mesure où il invite le récepteur à donner libre cours à son imagination.

Exemples :1.Chef des B…, F.., le village natal du défunt. (La Bible,p.19).

L'articulation bilabiale et occlusive que nécessite « b » et celle labiodentale fricative de « f » captivent même sans sonorisation. In fine, parler à demi-mot n'est pas anodin. Leur auteur cherche à parler sans vraiment assumer leur propos. Ainsi, comme pour supplanter cette hésitation à tout dire,

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.313-325

un autre mode de parole, aphone cette fois, s'invite. Dans sa présentation formelle, le mot à prononcer est laissé en suspens après la prononciation de son radical. Libre à l'interlocuteur de deviner la suite matérialisée par les points de suspension. Cela dégage la responsabilité du locuteur de tout procès d'intention en cas de ressemblance avec la réalité

L'intérêt de ce type de paroles est diversifié. L'inachevé répond à un souci de scrupules de l'orateur pour rester dans la norme morale. En réalité, cette précaution met en exergue les scrupules de l'orateur.

3. 1. 2. Le métissage linguistique et le patrimoine Akan

« Le métissage linguistique défini comme le processus qui consiste en une alternance systématique entre deux ou plusieurs langues à l'intérieur d'un même acte de langage ou tout simplement comme la production d'actes de langage linguistiquement hétérogènes. », B.N.Sesep N'sial (1979,p.33). Il tire sa source du métissage culturel convoque l'alternance codique qui consiste en « l'usage alternatif de deux ou plusieurs langues dans le même énoncé ou la même conversation » (Grosjean,1982, p.116). Deux types du corpus retiendront l'attention :

3. 1.2.1. L'insertion de substantifs locaux

L'homme spécialiste de lettres française rappelle sa langue d'origine qui est le baoulé appartenant au patrimoine Akan. Ainsi, en tant qu'Africain, il en révèle certaines constructions soignées, des représentations culturelles qui valent dans l'univers sien, par leur sens. Des noms communs français s'allient, sans coup férir, à d'autres de langue Baoulé.

Exemple :

> Eh bien, tous appartiennent aux jeunes et aux féwas (Le Fils, p.47).
> Sont coordonnés un terme en Français et un autre en langue baoulé. Au terme en langue locale sont appliqués les caractéristiques d'un nom commun par le fait de le faire précéder d'un article défini « le » contracté avec la préposition « à », « aux ».

3. 1. 2.2 :Des noms propres Akan comme constituants essentiels de phrases en Français

Des noms propres chargés de sens sortis tout droit de la langue maternelle de l'auteur parlent fort malgré leur arrimage au système français dominant.

Exemples de noms propres : - Awlimba se pencha sur la caisse.(Le Fils, p.17).

Ce nom propre relève de la langue baoulé et signifie, selon l'auteur : « *qui a un cœur de roc et ne recule devant rien* ». Il faudra, également, remarquer que ce seul mot est lourd de sens et ne peut trouver aucun équivalent aussi concis en français. Ici, l'Africain valorise la teneur des prénoms dont les compositions sont savamment orchestrées.

Mamie Awlabo prit son fils par le col de sa soutane, le secoua, lui cracha au visage.(La Bible, p.13)

Ce terme composé de deux mots de la même origine linguistique veut dire littéralement : « Maman dont la maison est détruite ». Cette dénomination symbolique donne un avant- goût de ce que sera la suite de la vie de cette mère.

Pour tout dire, ces paroles de Bandaman sont, certainement, guidés par des enjeux identitaires.

3.2. Les projections de la parole transcrite

La parole transcrite couve des richesses aussi bien au niveau de la culture Akan spécifique à l'auteur qu'au niveau du patrimoine linguistique de son pays, la Côte d'Ivoire.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.313-325

3.2.1. Mise en valeur de la parole forte

Une âme est prêtée à la parole en Afrique, en général. Un saint culte lui est voué par le pouvoir qu'on lui prête. En réalité, dans bien de cultures dont celle de l'écrivain, l'usage éclairé de la parole transforme celui qui l'exploite en expert. Pour l'Akan qui revendique son origine, la parole, en Afrique, ne se limite pas au mode passif. Elle reste un mode d'action par excellence. En d'autres termes, le fait de les prononcer réalise déjà l'action évoquée et convainc de la ferme volonté de se voir satisfait par son accomplissement.

3.2.1.1. La Parole Positive

La parole positive représente un bon vœu, une invocation faite à Dieu, efficace et utile. Cette qualité performative et sacrée de la parole s'illustre à travers de nombreux cas diversifiés montrant son impact constructif sur la cible. Citons la promesse de l'enfant de treize ans Ahika, devant le désespoir de sa mère face au refus de ses aînés de venger l'âme de leur défunt père :« (…) Mère, (…) je ne suis pas un lâche, je vengerai mon père. Donne- moi le fusil et le couteau » (La Bible, p.17).

Six années après, la force que lui insuffle ce vœu lui impose un devoir de rappel en ces termes : « Le moment est venu de passer à l'acte et respecter la parole donnée. Et je ne peux pas le faire loin du nid où j'avais pris cet engagement. » (Idem, p.164). Des mois après, il participe à une marche à laquelle le Plus- Que-Patriarche a décidé de participer, avec pour objectif de satisfaire ses parents outre- tombe. Après avoir hurlé « C'est la fin du cycle aujourd'hui ! », il joignit l'acte à la parole : De sa main droite, il tira l'arme et « troooooooohhh » ce fut le bruit que le coutelas produisit en entrant dans la gorge du président qui jappa, sauta, bondit, se transforma en vent, en poussière, en sirocco, tourbillonnant, emportant dans sa violente course tout son gouvernement. (idem ,p.180). La parole positive, à ses yeux et à ceux de sa défunte mère, s'est réalisée du fait du pouvoir que le jeune enfant lui a conféré.

3.2.1.2. La parole négative

L'incidence négative du verbe intervient dans des situations de conflits. Par elles, on souhaite, avec véhémence, tout le mal possible à autrui. Ce sort néfaste qu'on appelle contre l'individu, auteur de la colère reflète la prétention de domination de l'autre et s'appelle la malédiction. Ainsi, les personnes qui les profèrent croient en leur efficacité et en leur pouvoir qui implique, par ricochet, Dieu. La foi en cette puissance génère, donc, de redoutables porteurs de mauvais présages comme le prouve la phrase faisant allusion à Mamie Awlabo. Dévastée par le décès de son mari ne comprenant pas le refus de vengeance de l'âme souillée du défunt opposant par son fils Afitémanou, cria : « Tu finiras comme un chien enragé devant une foule de gens ! » (idem, p.31). Plus tôt, au refus, de Noé, son fils cadet, d'en faire de même, elle dit : « Maudit sois-tu ! » (idem, p.14). En prononçant ces énoncés, le locuteur leur attribue une valeur destructrice. Dans les cultures africaines, la parole constitue une arme pour la mère qui n'a aucun autre moyen matériel de se défendre. Cette voie choisie est imparable du fait de son statut de donneuse de vie à elle offert par le Créateur des cieux et de la terre, comme le croient les cultures africaines. Dans un intérêt dramatique concordant, comme résultat, Afitémanou meurt comme prédit, fou à lier, devant une meute d'enfants amusés, dans le système que ses parents ont toujours combattu mais avec lequel il a, quand même, commercé, par cupidité. De regard d'africain, Noé, lui aussi, a été victime des paroles fortes de sa génitrice vu qu'il s'est suicidé pour perpétuer le combat parental qu'il avait commencé à exécuter quand il s'est rendu compte de leur justesse.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.313-325

3.2.1.3. Le silence parlant

Le silence gardé intentionnellement est une valeur culturelle chez un bon Africain. Il est servi lors d'échanges pour exprimer l'embarras. Une concentration sans bruit est nécessaire pour en sortir avec une réponse idoine. Le silence profond précède la parole réfléchie. Cela est approuvé par Thomas Merton (1953, pp. 266-267) qui confie « qu'une prédication qui ne naît dans le silence est une perte de temps». Cette disposition favorise le silence intérieur indispensable à la cogitation qui déclenche la communication secrète à laquelle l'âme peut se livrer.

Exemple :

> A Mamie Awlabo voulant fouetter l'orgueil de son fils Afitémanou qui explosa : « Mais le sang de votre père crie vengeance ». Comme toute réponse, le fraîchement orphelin « *ne disait rien*. » (La Bible,p.13).

Pour terminer, un silence d'or peut être aussi expressif que la parole audible du fait de leur effet transcendant qui reflète l'âme africaine.

3.2 .2. De la promotion du patrimoine linguistique ivoirien

Les Ivoiriens sont tellement « formatés » par leur culture viscéralement orale et féconde qu'ils l'intègrent de façon spontanée dans la langue française. Par le biais de la voix, la langue française se couple avec les origines des interlocuteurs. Il comporte des caractéristiques remarquables de variations linguistiques qui engendrent une « parole ivoirienne ».

Pour commencer, le lexique s'actualise par des expressions Nouchi « qui sont l'aboutissement d'un plurilinguisme urbain » (A .B. Boutin et J.C.Dodo, 2015,p.519) Les termes viennent de diverses langues ivoiriennes brouillées et cryptées pour donner un sens à l'affranchissement linguistique de la langue française normative.

Exemples :

> 1-la *tchatche*- là,(La Bible, p.33) ; Le nouveau mot « tchatche » traduit en français, une production orale abondante, un bavardage. Par cette seule phrase, donc, la signification est livrée.
> De plus, les distorsions, dans le registre ivoirien couramment usité, y sont comme normales avec l'omission de déterminants et la répétition de termes pour insister sur leur sens.
> 2- gros-gros discours de journaliste- là, c'est trop long. (Idem).

Dans ledit cas, l'article défini « le » a disparu et l'adjectif « gros » inapproprié dans ce groupe nominal n'est que la traduction littérale de la langue malinké. Sa répétition insiste sur le jugement dépréciatif qui en est fait c'est-à-dire, le caractère surabondant jugé inutile.
Pour terminer, une propension, en Côte d'Ivoire, d'adjoindre à des substantifs ou expressions une particule à valeur d'insistance tel « là » accompagne « journaliste ».

3 .2 .3. La parole transcrite dans une visée esthétique

La référence à l'oralité fait des propos des écrivains africains qui s'expriment en langue française, des gages d'authenticité culturelle. L'héritage le plus palpable est le rythme considéré comme un trait spécifique de la création poétique. Léopold Sédar Senghor, un des promoteurs de cette particularité africaine ne tarit pas d'éloge à son égard : « Seul le rythme provoque le court- circuit poétique et transmue le cuivre en or, la parole en verbe»(L.S.Senghor,1956,p. 160).En fait, le négritudien voit en la structure rythmique africaine l'architecture de l'être éblouissant par ses dires. La crise des vers classiques marque bien la rupture avec le conventionnel.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.313-325

3.2.3.1. Le rythme poétique

Les outils de langue pour le réussir sont les récurrences et les parallélismes qui offrent plusieurs possibilités au producteur africain : L'emploi de la litanie qui reste la répétition indéfinie d'une même structure syntaxique et partiellement lexicale, les échos régularisés repérables dans le texte piqueté de répétitions à intervalles fixes parfois entrecroisés. Les exemples ci- dessous en sont des illustrations :

> 1. Bla Yassoua ! Cette femme au nom de guerrière,
> Bla Yassoua ! Cette femme – mâle
> Bla Yassoua ! Cette femme - nagînî qui est aussi naïade noua son pagne autour de sa taille, se frotta de kaolin les bras et le visage, assembla son abondante chevelure en quatre grandes touffes séparées par des raies entra dans les demeures, éveilla les autres femmes, chanta le nom de tous les hommes arrêtés, parcourut les rues, surgit dans les marchés, rassembla les femmes, entra en transes, parla, cria, frappant le sol des pieds, frémissante. (Le fils, p.140)

Le nom du personnage hors du commun, épouse d'Awlimba, est répété, inlassablement, avec émotion pour lui faire allégeance devant sa puissance dans toutes les sphères. Cette litanie est alternée par différents groupes verbaux qui forment une accumulation des atouts de cette énigme. Cela crée un effet d'amplification dont l'objectif majeur est de persuader autrui. Cette énumération excessive par sa fréquence a pour vocation de « matraquer » l'esprit en jouant sur la représentation mentale pour présenter les côtés hors- normes de Bla Yassoua

Tertio, la répétition d'onomatopées d'imitation des bruits de la nature répondent à la valorisation de cette particularité africaine, en général et ivoirienne, en particulier qui vibre d'intérieur et répercute ce mouvement sur les membres de leurs corps. qui du rythme quand il s'agit du patrimoine langagier ivoirien.

> 2. « Kplé-kplé !Kplékplé ! kplètè !kpètè !
> Ma parole brûle le cœur des rois
> Ma parole brûle le cœur des rois
> Car la parole des rois est la parole de l'aigle
> Et l'aigle dit qu'il n'y a qu'une seule parole qui soit parole !
> Kplé-kplé !Kplékplé

Les sons émis par l'aigle servent de refrain pour rythmer ce poème. La persistance du son labiovélaire [kp], propre aux langues locales ivoiriennes ne peut qu'enrichir la parole de Côte d'Ivoire. En un mot, la parole ivoire se distingue et identifie ses pratiquants.

Conclusion

Pour rappel, le but de cette production visait la mise en exergue des fondements de l'usage particulier de la parole par un Africain dont l'essence est rivée à la tradition orale. A cheval entre sa langue maternelle et la langue française de pratique courante, la difficulté réside dans la modulation à l'écrit de la parole pour sacrifier à un enjeu expressif, esthétique et idéologique. En définitive, la parole écrite directement ou indirectement reste accessible à toute cible sous ses formes diverses et remarquables. Ainsi Maurice Bandaman se trouve-t-il en harmonie avec les codes de l'espace de prédilection de ses origines majoritairement vivantes. Couchée sur du papier, la parole Bandamanienne valorise la culture Akan par la langue dont il diffuse des signes en les incorporant habilement dans la langue du colonisateur dans des formes esthétiques pour clamer son identité décomplexée épanoui. Cette synthèse de la parole écrite et savamment orchestrée brise la barrière

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

étanche de ces deux modes de communication. Mieux, le verbe revivifie la plume et la personnalise. N'oublions pas que ce métissage linguistico-culturel pourrait être un frein à l'atteinte de l'universel pour ne concerner que la cible ivoirienne. Il serait impérieux de vulgariser un glossaire de langues souvent intégrées aux œuvres dont la langue d'écriture reste principalement la langue française. De plus, des éléments non- linguistiques ne peuvent se coucher sur du papier. Cette insuffisance fait de la parole non-transcriptible dans son entièreté un objet d'appauvrissement.

Références bibliographiques

Bandaman M.,1993, Le Fils de -la-femme-mâle, Paris, L'Harmattan(Collection Encres noires)

Bandaman M.,1996, La Bible et le fusil, Abidjan, CEDA, 1996

Condenoy Géraud, Œuvres philosophiques, édition critique de PClair et F.Girbal, Paris, PUF, 1968

Austin J., 1962, Quand dire c'est faire, Paris, Seuil

Kone Amadou,1976, Jusqu'au seuil de l'irréel, Abidjan, Nouvelles Editions Africaines, Titre

Merton T.,1953, *The Sign of Jonas*, International Kindle Paperwhite, New York, pp.

Dubois J.et alii, 2012, Le Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Paris, Larousse

Baumgardt U. et Derive J.(dir.), 2008, Littératures orales africaines : perspectives théoriques et méthodologiques, Paris, Karthala

Delas D., Rythme et écriture, 1988,« Rythme et écriture » in Cahiers de sémiotique textuelle, Université de Paris X, n°14

Grosjean F., 1987, « Vers une psycholinguistique expérimentale du parler bilingue, Devenir Bilingue-Parler Bilingue » in Actes du 2ème colloque sur le bilinguisme, Université de Neuchâtel,.

Bamba R., 2023, Modalisation et argumentation dans quatre œuvres de Maurice Bandaman : La Bible et le fusil, Le Fils de la Femme- mâle, Le Paradis Français et L'État Z'Héros ou La Guerre des Gaous »

Bamba R., 2025, Interprétation du Lexème Inachevé en Grammaire Française : Cas d'œuvres de Maurice Bandaman

Yao K., 2016, « Le discours rapporté chez Maurice Bandaman : une lucarne discursive de présentification » in Revue *SLC*, Vol. 1 n°3, p2).

Boutin Akissi B. et Dodo J-C., 2015, L'Actualisation du lexique et des expressions du nouchi comme participation sociale des jeunes à Abidjan in Cheminements linguistiques, Editions Universitaires Européennes

Sesep N'sialb.N., 1979, Quelques hypothèses pour une définition du métissage linguistique in Persée, Lyon,UAR 3602

Note biographique

Professeur de Collège dès l'âge de 21 ans grâce au diplôme de CAP-CM décerné par l'Ecole Normale Supérieure, Bamba Rokiatou justifie de trente (30) ans d'expérience dans l'enseignement secondaire. Chemin faisant, elle obtint une licence, une maîtrise de recherche, un Master et un Doctorat en Lettres Modernes avec une option grammaticale. Suite à son recrutement, elle a pris fonction comme Assistante à l'Université Alassane Ouattara de Bouaké, en Février 2025 dans l'UE Grammaire et Linguistique. Ses recherches portent actuellement sur la modalisation dans les nouvelles écritures africaines, en général et ivoiriennes, en particulier.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.313-325

© 2022 Cahiers Africains de rhétorique , **Vol 4, n°2, Année 2025**

Copyrights : L'article est la propriété intellectuelle de son ou ses auteur(s). Le droit de première publication est octroyé à la revue.
Informations sous droit d'auteur et Code éthique, consultables sur le site de la revue :
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/4
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/6

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*